

## **MISSIONS ET FONCTIONS DE LA DIVISION SCIENTIFIQUE**

### **1. Positionnement hiérarchique dans l'organigramme**

La Division Scientifique (DS) est rattachée à la Direction et fait partie des unités centrales de l'INRA. Les autres unités de l'INRA (Inspection Générale, Divisions et Centres Régionaux) entretiennent des relations de fonction avec cette division pour ce qui est des aspects relevant de la recherche.

### **2. Les unités directement rattachées à la Division Scientifique**

La Division Scientifique (DS) comporte huit départements et deux services :

- ◆ Les Départements de (1) l'Environnement et des Ressources Naturelles, (2) de Technologie Agroalimentaire et de la Qualité, (3) d'Agronomie et Machinisme Agricole, (4) de Protection des Plantes, (5) de l'Economie et Sociologie Rurales, (6) de Production Animale, (7) de l'Amélioration des Plantes et la Conservation des Ressources Phytogénétiques et (8) de Recherche-Développement ;
- ◆ Les services (1) de la coopération et partenariat et (2) de la programmation et suivi évaluation.

Outre leurs missions et fonctions qui seront définies par ailleurs, ces unités sont appelées à participer à toute action de planification, études et synthèse intersectorielles et interdisciplinaires menées par la division scientifique.

Par ailleurs, le chef de la division scientifique est responsable d'assurer la gestion des ressources humaines et matérielles des différents départements et services relevant de la dite division.

### **3. Mission de la Division Scientifique**

La mission de la division scientifique est de veiller à améliorer l'efficacité des activités de la recherche en s'assurant qu'elles répondent aux orientations de la politique de développement agricole et aux besoins des bénéficiaires. A ce titre elle est chargée de:

- ◆ définir, dans le cadre des orientations stratégiques arrêtées par le conseil d'administration de l'INRA, la politique de l'institut et de fixer les objectifs opérationnels en s'appuyant sur une analyse prospective des besoins en recherche aux échelles nationale et régionale ;
- ◆ assurer la planification et l'allocation des ressources disponibles entre les centres de recherche, en fonction de l'adéquation entre les programmes prioritaires qu'ils proposent et les objectifs arrêtés ;
- ◆ suivre la mise en œuvre de la politique de recherche et de veiller à l'évaluation scientifique des activités de recherche et des chercheurs ;

- ◆ veiller à l'adéquation entre l'allocation des ressources et les priorités de recherche ;
- ◆ s'assurer de la pertinence des résultats par rapport aux objectifs initialement fixés ;
- ◆ synthétiser et communiquer aux décideurs les informations stratégiques provenant des entités de recherche et susceptibles d'être prises en compte dans l'élaboration ou réajustement des politiques de développement agricole.

#### **4. Interlocuteurs et partenaires de la Division Scientifique**

Pour accomplir sa mission, la division scientifique s'appuie sur :

- ◆ Les départements scientifiques et les services placés sous son autorité ;
- ◆ Les centres régionaux (unités de recherche, services de recherche-développement) ;
- ◆ Les autres divisions de l'INRA ;
- ◆ Les partenaires de l'INRA.

#### **5. Les fonctions de la Division Scientifique**

##### **5.1. Pour la Recherche**

La Division Scientifique est chargée de :

- ◆ coordonner entre les départements et services placés sous son autorité de façon à favoriser les synergies entre les disciplines ;
- ◆ procéder à l'élaboration des programmes de recherche et de recherche-développement (R-D) avec la contribution des différents comités (scientifiques, sectoriels, régionaux) ;
- ◆ veiller à la réalisation des programmes arrêtés en collaboration avec les centres régionaux ;
- ◆ procéder à l'évaluation et au réajustement des programmes en concertation avec les unités concernées ;
- ◆ veiller à la confirmation des résultats en milieu réel en collaboration avec les entités concernées (unités de recherche, service de recherche-développement) ;
- ◆ Contribuer au développement de la coopération et du partenariat en matière de recherche et de recherche-développement.

##### **5.2. Pour le Budget**

La Division Scientifique est chargée de :

- ◆ participer à l'élaboration des budgets-programmes annuels des différentes entités de recherche ;
- ◆ procéder à la synthèse des propositions de budgets en vue de formuler un budget-programme pour l'ensemble des composantes de recherche et de recherche-développement ;

- ◆ proposer un projet de répartition du budget entre programmes en fonction de l'enveloppe globale attribuée et des priorités de recherche ;
- ◆ procéder à l'élaboration des plans d'investissement en collaboration avec les différentes unités concernées ;
- ◆ participer à l'élaboration du budget-programme général de l'INRA.

### **5.3. Pour les Ressources Humaines**

La Division Scientifique est chargée de :

- ◆ déterminer les besoins en chercheurs et en personnel de support et proposer une répartition des postes budgétaires en fonction des priorités de recherche ;
- ◆ procéder à l'identification des besoins en formation ;
- ◆ participer au recrutement des chercheurs et techniciens ;
- ◆ participer à l'évaluation des chercheurs et techniciens ;
- ◆ assurer le suivi de la carrière professionnelle des chercheurs.

### **5.4. Pour l'Information**

La Division Scientifique est chargée de :

- ◆ synthétiser les résultats de recherche et de R-D ;
- ◆ identifier, synthétiser et communiquer aux décideurs les informations stratégiques provenant des organismes nationaux et internationaux d'enseignement, de recherche et de développement.

### **5.5. Pour les Relations**

La Division Scientifique est chargée de:

- ◆ intégrer l'action des institutions extérieures à l'INRA (d'enseignement, de recherche et de développement) et s'assurer de leur cohérence dans le cadre des objectifs fixés ;
- ◆ assurer l'interaction entre les entités de recherche, les organismes de développement et les utilisateurs des résultats.